



## JOURNÉE MONDIALE DES LUTTES PAYSANNES

# DÉCLARATION DU



### **Nous qui travaillons chaque jour afin de nourrir la population de notre pays...**

- Nous avons toujours mis tout notre cœur à l'ouvrage.
- Nous avons créé, au fil des ans, des organisations habilitées à nous représenter et à travailler de concert au développement et à la pérennité de chacune des filières de production : agriculture, élevage, pêcheries, foresterie et horticulture.
- Toutes filières confondues, nous avons travaillé sur tous les fronts afin d'améliorer notre productivité et la mise en marché de nos produits.
- Nous exprimons notre fierté devant le travail que nous avons accompli.

### **Nous, paysannes et paysans du Sénégal...**

- Nous réaffirmons l'indépendance politique de nos organisations.
- Nous affirmons notre volonté, à travers nos organisations paysannes (OP, unions, fédérations, etc.) et le CNCR, d'appuyer chaleureusement les initiatives de l'État sénégalais qui sont destinées à améliorer nos conditions d'existence et de dénoncer celles qui risquent de compromettre notre bien-être en nuisant au développement ou à la pérennité de nos filières de production.
- Nous confions à nos organisations la mission de réclamer la mise en œuvre des diverses mesures prévues dans la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) qui ne le sont pas déjà.
- Nous exigeons le respect par l'État des engagements contenus dans la LOASP votée depuis 2004 par l'Assemblée nationale sénégalaise.
- Nous réclamons une meilleure diligence dans le processus d'élaboration des décrets d'application.
- Nous demandons le partage du contenu des décrets avec la société civile et les organisations paysannes avant leur promulgation.

### **Nous, paysannes et paysans, qui représentons la majorité de la population du pays...**

- Nous exigeons l'implication des femmes rurales et des jeunes dans l'élaboration et la gestion des projets.
- Nous souhaitons la tenue d'ateliers de partage auxquels participeront les femmes et les jeunes comme les hommes.
- Nous exigeons l'instauration d'un dialogue permanent entre l'État et les plateformes nées de la volonté des paysannes et des paysans.
- Nous proclamons en dernier lieu que nous avons non seulement le droit, mais le devoir, pour le plus grand bien de notre cher pays, le Sénégal, de demeurer alertes et vigilants et de veiller à la subsistance et au progrès des exploitations agricoles familiales.

